



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



01

CLASSEMENT DES FEUILLUS



Le classement des bois d'oeuvre feuillus correspond à des critères bien définis en fonction des débouchés et usages attendus.

1. CRITÈRES DE QUALITÉ

CRITERE 1 → L'ESSENCE

- **essences nobles** : chêne, hêtre
- **essences précieuses** : alisier, noyers, merisier, frêne, érables
- **résineux** : épicéa, douglas, mélèze...

CRITERE 2 → LES DIMENSIONS

- **grosseurs** : circonférence médiane ≥ 80 à 140 cm
- **longueurs** : largeur grume $\geq 2,5$ à 3 m

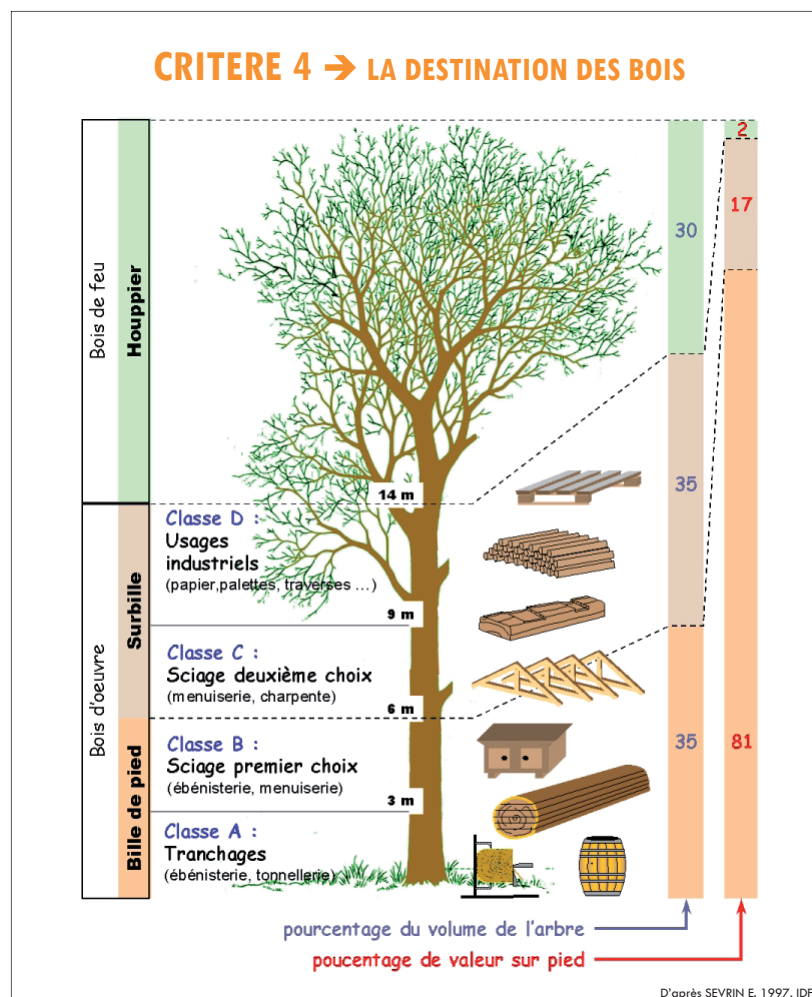
CRITERE 3 → LA QUALITÉ

particulièrement importante dans le cas où un même arbre peut présenter, à l'intérieur de sa grume, des qualités différentes qui justifieront des utilisations différentes

grumes de qualité : plus values x 2 à x10

défauts rédhibitoires : malus de 10 à 50 %

CRITERE 4 → LA DESTINATION DES BOIS



2. CLASSEMENT A, B, C ET D

2.

A
R
B
R
E

Le classement des feuillus comporte 4 classes de qualité.

CLASSE A



placage et merrains

CLASSE B



plots d'ébénisterie

CLASSE C



débîts de menuiserie

CLASSE D



traverses, charpentes

- **LONGUEUR MINIMALE DE CHAQUE TRONÇON** : une longueur minimale est imposée pour chaque qualité
- **DIAMÈTRE MÉDIAN MINIMAL** : un diamètre médian minimal est imposé pour chaque qualité
- **LARGEUR DES CERNES** : accroissement maximum d'un cerne admis par qualité
- **NOEUDS RECOUVERTS OU DÉCOUVERTS** : gabarit (\varnothing en cm) et nature (sain, vicieux, pourri)
- **FILS TORS** : fibre non droite du bois apprécié en cm/m
- **MOELLE EXCENTRÉE** : écart entre la moelle et le centre géométrique de la section
- **COURBURE** : déviation longitudinale de la grume
- **MÉPLAT (%)** : section transversale avec diamètres différents
- **CANNELURE** : séries de rides longitudinales
- **FENTES DE RETRAIT**
- **COEUR ÉTOILÉ OU CADRANURE** : fentes radiales partant du centre de la grume
- **TROUS DE VER** : galeries perforées par insectes lignivores
- **POURRITURE** : altérations plus ou moins prononcées d'éléments constitutifs du bois par des champignons
- **COLORATION** : couleur du bois plus ou moins irrégulière
- **MALADIE DU T** : lésions corticales laissant apparaître des traces noires en forme de T

2.

A
R
B
R
E

3. CLASSEMENT DES BOIS SUR PIED

Classement du chêne sur pied



© CDAF asbl

Chêne Q-A

	Q-A	Q-B	Autres
Longueur	2,5 m	3 m	SANS LIMITE
Circonférence minimale médian sur écorce du billon	140 cm	125 cm	SANS LIMITE
Branche vivante	Max. 1 / 2,5 m $\varnothing < 2$ cm ⁽¹⁾		
Branche morte	EXCLU	⁽²⁾	SANS LIMITE
Singularités sur l'écorce (picot, rose, broussin)	1 picot / 2,5 m ⁽¹⁾		
Fils tors	≤ 5 cm/m	≤ 9 cm/m	SANS LIMITE
Courbure	≤ 2 cm/m	≤ 4 cm/m	SANS LIMITE
Méplat	≤ 10 %	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Gélivure	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Trou de vers	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Pourriture	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE



© CDAF asbl

Chêne Q-Autres

⁽¹⁾ s'il y a absence de toute autre singularité⁽²⁾ \sum max. = 120 mm de nœuds (nœud sain < 60 mm, nœud pourri < 20 mm, picot = 5 mm)

Classement du hêtre sur pied



© CDAF asbl

Hêtre F-A

	F-A	F-B	Autres
Longueur	3 m	3 m	SANS LIMITE
Circonférence minimale médian sur écorce du billon	125 cm	110 cm	SANS LIMITE
Branche vivante	EXCLU		
Branche morte	EXCLU	⁽¹⁾	SANS LIMITE
Singularités sur l'écorce (picot, rose, broussin)	EXCLU		
Fils tors	≤ 5 cm/m	≤ 9 cm/m	SANS LIMITE
Courbure	≤ 2 cm/m	≤ 4 cm/m	SANS LIMITE
Méplat	≤ 15 %	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Gélivure	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Trou de vers	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Pourriture	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE



© CDAF asbl

Hêtre F-Autres

⁽¹⁾ maximum 3 singularités/3 m, diamètre branche et nœud recouvert < 80 mm

4. CLASSEMENT DES GRUMES ABATTUES

2.

A
R
B
R
E

Classement du chêne abattu

	Q-A	Q-B	Q-C	Q-D
Longueur minimale	≥ 2,5 m	≥ 3 m	≥ 2 m	SANS LIMITE
Circonférence médiane	≥ 125 cm	≥ 110 cm	≥ 95 cm	SANS LIMITE
Aubier (fin bout)	< 30 mm	< 40 mm	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Largeur du cerne	< 4 mm	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Couleur	homogène	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Noeud sain	≤ 15 mm / 2,5 m	(2)	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Nœud pourri (découvert)	EXCLU		≤ 50 mm/2 m	SANS LIMITE
Singularités sur écorce (picot, rose, broussin)	1 picot / 2,5 m ⁽¹⁾		SANS LIMITE	SANS LIMITE
Fil tors	≤ 5 cm / m	≤ 9 cm / m	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cœur excentré	< 10 % du Ø	< 20 % du Ø	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Lunure	EXCLU	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Courbure	≤ 2 cm / m	≤ 4 cm / m	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Méplat	≤ 10 %	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Fente de cœur	1/3 du Ø au centre	Non traversante	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cadranure	EXCLU	1/5 du Ø au centre	≤ 10 cm / m	EXCLU
Gélivure	EXCLU	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Roulure	EXCLU	1/5 du Ø au centre gros bout	Au gros bout	SANS LIMITE
Fente de retrait, gerce	EXCLU	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Petit trou de vers	EXCLU	EXCLU	admis dans l'aubier	SANS LIMITE
Pourriture molle	EXCLU	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Tache et veine de cœur	EXCLU	15 % du Ø au centre	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cœur brun	EXCLU	EXCLU	1/3 du Ø au centre	SANS LIMITE

(1) s'il y a absence de toute autre singularité
 (2) ∑ max. = 100 mm/3 m de nœuds (nœud sain < 20 mm, picot = 5 mm)

Classement du hêtre abattu

	F-A	F-B	F-C	F-D
Longueur minimale	3 m ⁽¹⁾	3 m ⁽¹⁾	2 m ⁽¹⁾	SANS LIMITE
Circonférence médiane	110 cm ⁽¹⁾	90 cm ⁽¹⁾	80 cm ⁽¹⁾	SANS LIMITE
Largeur des cernes d'accroissement	≥ 4 mm	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Noeuds recouverts ou découverts	EXCLU	3/3 m	noeuds sains découverts et noeuds recouverts tolérés	SANS LIMITE
dont noeud recouvert	EXCLU	∑ des Ø ≤ 200 mm/3 m (dont 40 mm au max de noeuds pourris /3 m)	∑ des Ø des noeuds pourris ≤ 120 mm/3 m	
Fil tors	≤ 5 cm/m	≤ 9 cm/m	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cœur excentré	≤ 10 %	≤ 20 %	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Courbure	≤ 2 mm	≤ 4 mm	≤ 8 mm	SANS LIMITE
Méplat	≤ 15 %	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cannelure	EXCLU	EXCLU ⁽¹⁾	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Fente de cœur simple	EXCLU	SANS LIMITE	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cadranures	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Trous de vers	EXCLU	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE
Pourriture blanche	≤ 10 % du Ø dans le cœur	≤ 15 % du Ø dans le cœur	≤ 25	SANS LIMITE
Cœur rouge	≤ 20 % du Ø ⁽²⁾	≤ 30 % du Ø ⁽³⁾	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Cœur rouge flamme	EXCLU	≤ 10 %	≤ 40	SANS LIMITE
Echauffure	EXCLU	EXCLU	SANS LIMITE	SANS LIMITE
Maladie du T	EXCLU	EXCLU ⁽¹⁾	SANS LIMITE	SANS LIMITE

(1) Sauf clauses contractuelles

(2) Une sous classe (A rouge) autorise 100% de cœur rouge sain et homogène

(3) Une sous classe (B rouge) autorise 100% de cœur rouge sain et homogène